Par Jacqueline Marie Bianne, Global Account Manager Santé chez SCC France

Au 1er juillet 2016, plus de 1000 établissements publics de santé en France devront adhérer à l'un des 150 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) présentés dans le cadre de la loi portée par Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé. Rendue obligatoire, cette affiliation a pour but de favoriser les synergies et la collaboration des établissements entre eux en vue d'améliorer le parcours de soins des patients.

Si cette réforme est un succès, elle pourrait bien révolutionner l'offre de soins publique qui souffre d'un déficit budgétaire qui se creuse d'année en année. Mais pour prouver leur efficacité, les GHT vont devoir relever deux défis majeurs : le partage efficace des données et la convergence des systèmes d'information.

Construire un réseau performant

Le cas du dossier patient illustre parfaitement la complexité de faire converger les SI au sein d'un GHT. Aujourd'hui, plus de 75% des hôpitaux utilisent des dossiers patients ou des dossiers médicaux informatisés. Pour cela, ils se reposent sur des outils développés par des éditeurs de logiciels dédiés qui existent actuellement sur le marché. Un GHT devra donc travailler avec plusieurs éditeurs sur le même domaine avant d'harmoniser l'ensemble dans un projet qui pourrait prendre plusieurs années.

Le système d'information est à juste titre, un des éléments clefs de la loi qui dispose que «*tous les établissements parties au GHT utilisent, pour chacun des domaines métiers, une brique applicative identique fonctionnant sur une infrastructure commune. ».*
Tous les établissements possédant leur propre infrastructure et solutions métiers, devront

prendre des orientations stratégiques communes afin de répondre aux exigences des métiers.

Pour favoriser l'échange des données dans le parcours de soins du patient, chaque GHT devra se doter de plusieurs briques d'infrastructures cohérentes. La première brique du système d'information du GHT étant un réseau performant qui va faire circuler les données inter-sites en un temps de réponse satisfaisant pour les utilisateurs et sans temps de latence. Les autres briques de l'infrastructure telles que les OS, les bases de données, les logiciels de virtualisation ou les annuaires, devront être homogénéisés en termes de versions logicielles ou fusionner pour les annuaires afin de répondre au besoin de convergence.

Mais fort heureusement, le décret reporte à 2020 l'opérationnalité d'un système d'information unique. En effet, il est difficilement imaginable de répondre en quelques mois à un projet aussi structurant qu'un SI commun pour des établissements de soins aussi hétérogènes tant dans leurs missions que dans leurs pratiques quotidiennes.

Données partagées pour un meilleur parcours santé

L'un des buts premiers du GHT est de mettre en commun les différentes spécialités afin de favoriser la mobilité du professionnel de santé pour répondre à l'évolution du parcours de soins. Le médecin doit pouvoir accéder au dossier médical du patient quel que soit le lieu où il se trouve et avoir une vue d'ensemble du parcours de santé du patient en vue d'améliorer la qualité des soins.

La télémédecine est par ailleurs, l'un des axes de développement du GHT car elle permet de lutter contre les déserts médicaux de certaines zones rurales.

Cette réforme hospitalière ambitionne d'améliorer le parcours du patient en favorisant l'égalité d'accès aux soins et une meilleure prise en charge. Un patient qui se rendra dans un établissement appartenant à un GHT recevra une meilleure qualité de soins puisqu'il bénéficiera de tout l'écosystème du GHT à travers toutes ses spécialités.

Une nouvelle vision de l'hôpital

Cette convergence couplée à la mutualisation des moyens et ressources, permettra de réaliser des économies d'échelles (réduction des coûts d'investissement, de déploiement et d'exploitation) tout en améliorant la qualité de service.

De même, la relation client-fournisseur va se transformer vers une notion de partenariat entre le GHT et les industriels.

Le GHT implique aujourd'hui un véritable changement dans la façon d'appréhender l'hôpital, notamment en termes de ressources humaines. En effet, nous n'agissons plus pour un besoin individuel mais pour le besoin collectif.

Une évolution qui ne pourra se faire qu'avec la vision du monde hospitalier.